

Breizh
kengred, ijinus
hag atebeg
GANT JEAN-YVES
Le Drian

La Bretagne
SOLIDAIRE, CRÉATIVE
ET RESPONSABLE
AVEC JEAN-YVES
Le Drian

BILAN DE 6 ANS D'ACTION RÉGIONALE

Jean-Yves
Le Drian



BILAN DE 6 ANS D'ACTION RÉGIONALE

Lorsque je me suis présenté en 2004 à la tête de la liste « Bretagne à gauche, Bretagne pour tous », la Région Bretagne était en perte de vitesse. Malgré des atouts indéniables, elle était objectivement sous-administrée, manquait de souffle, d'investissements et de projets. Les bretonnes et les bretons ont alors fait confiance à la gauche pour rendre à la Bretagne sa capacité à se projeter vers l'avenir tout en restant solidaire.

6 ans plus tard, le Monde a changé, la Bretagne aussi. Elle est beaucoup plus attractive et dynamique, sa voix est entendue en Europe, son image s'est fortement améliorée, tant en France qu'à l'international. Sa culture a été réaffirmée dans un contexte national de désengagement, ses langues ont été respectées et soutenues par le Conseil régional, malgré le déni de reconnaissance au niveau national. Le niveau de formation s'est encore élevé, la créativité a été fortement encouragée, l'environnement est devenu une priorité, les TER desservent mieux le territoire, la vocation maritime a été réaffirmée...

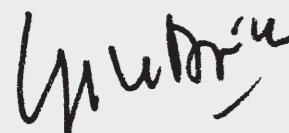
Nous devons ces succès à une méthode que je m'étais engagé à suivre : une Région stratège qui fixe le cap, une Région fédératrice qui avance en confiance avec tous ses partenaires, une Région solidaire qui n'oublie personne sur le bord du chemin, une Région responsable qui applique les principes du développement durable à l'ensemble de ses politiques.

Vous trouverez dans ce document une synthèse de notre action au cours du mandat écoulé. A l'heure du bilan, vous pourrez mesurer comme moi l'importance du travail accompli, et l'étendue des domaines dans lesquels nous avons remis la Bretagne en mouvement, y compris hors du cadre strict de nos compétences obligatoires.

Le Contrat pour la Bretagne a été respecté et je suis fier de l'action menée par la majorité de gauche à la tête du Conseil régional.

Il reste cependant beaucoup à faire pour que notre Région puisse répondre aux nouveaux défis qui s'annoncent. C'est pourquoi, à l'issue de notre « Breizhstorming », nous allons proposer une nouvelle étape pour l'avenir de la Bretagne. Je compte sur vous pour que la Bretagne reste résolument engagée dans la voie que nous avons ouverte ensemble.

Jean-Yves Le Drian



Une méthode POUR changer la région

- Un objectif : « Remettre la Bretagne en mouvement » 6
- La Région stratège 6
- Une démarche partenariale et participative 7
- Zoom sur le CRJ 8
- Une cohérence de l'action régionale 9

12 réalisations concrètes DE la Bretagne à gauche

Les grands domaines DE notre action pour la Bretagne

- | | |
|--|----|
| 1. Parier sur la matière grise | 14 |
| Les lycées | 14 |
| Zoom sur le PPI, Zoom sur Karta | 15 |
| Zoom sur le chèque livre | 16 |
| La formation continue | 16 |
| L'apprentissage | 17 |
| La recherche et l'enseignement supérieur | 19 |
| 2. Au service de l'emploi et de la qualité de l'emploi | 20 |
| Zoom sur la politique d'innovation | 21 |
| Zoom sur l'économie sociale et solidaire | 22 |
| 3. La Bretagne a besoin de ses agriculteurs | 23 |
| 4. Une ambition maritime pour la Bretagne | 25 |
| Zoom sur la pêche et l'aquaculture | 26 |
| 5. Équilibre du territoire | 27 |
| 6. Bâtir aujourd'hui la Bretagne de nos enfants | 29 |
| Zoom sur l'Eco-FAUR | 29 |
| La biodiversité | 30 |
| La politique de l'eau | 31 |
| L'énergie | 32 |
| 7. Une ambition créative | 34 |

Les priorités transversales DE notre mandat

- | | |
|--|----------|
| 1. Assurer la cohésion territoriale | 42 |
| 2. Le développement durable
Zoom sur le changement climatique | 44
45 |
| 3. Garantir l'égalité hommes-femmes | 46 |
| 4. Une véritable politique linguistique | 48 |
| 5. La Bretagne dans la mondialisation | 50 |
| 6. Entrer dans l'ère numérique | 52 |
| 7. Une institution responsable | 53 |

- | | |
|---|----------------------|
| 8. Solidarité des hommes et des territoires
Santé
Logement social | 36
36
37 |
| 9. Une meilleure qualité de vie
Le sport
Le tourisme
Le patrimoine | 38
38
39
40 |

Une méthode POUR changer la Région



■ UN OBJECTIF : « REMETTRE LA BRETAGNE EN MOUVEMENT »

A l'approche des élections régionales de 2004, nous faisions le constat que la Bretagne, Région fière et riche d'ambitions, méritait un vrai pouvoir régional. Le Conseil régional était alors réduit à un rôle d'accompagnement, et ne lançait plus aucune initiative nouvelle. Nous avons donc proposé aux bretonnes et aux bretons de bâtir une vraie Région, à leur service.

A cet effet, nous avons élaboré de nouvelles méthodes de travail pour changer le Conseil régional, le rendre plus démocratique et lui permettre de gérer et d'anticiper, et non plus simplement d'« administrer ». Cette rénovation de l'institution régionale allait nous permettre de remettre la Bretagne en mouvement. Les bretons l'avaient bien compris en nous faisant confiance lors des élections de mars 2004.

Remettre la Bretagne en mouvement, c'est prendre l'initiative, défendre les intérêts de la Bretagne à tous les niveaux, équilibrer et harmoniser les territoires, coordonner et animer les dynamiques régionales. C'est exactement ce que nous avons accompli au cours de ce premier mandat.

■ LA RÉGION STRATÈGE

Nous préconisions l'émergence d'une Région stratégie et réactive, proche et offensive. Nous nous sommes donc engagés à respecter un « Contrat pour la Bretagne » en toute transparence. Après consultation systématique des bretonnes et des bretons nous avons affiché clairement et publiquement le cap que nous entendions tenir dans chacun de nos domaines d'action, qu'il relève ou pas de nos compétences directes. Cette démarche a donné lieu à la publication de pas moins de 30 documents stratégiques d'orientation :

- La nouvelle politique territoriale
- Agenda 21
- Stratégie Régionale Emploi Formation
- Stratégie Régionale de Développement Économique
- Stratégie Régionale de l'Innovation
- Charte bretonne de partenariat pour la qualité de l'emploi
- Stratégies de filières (IAA, TIC, forêt/bois, automobile, biotechnologies, construction)
- Charte des espaces côtiers bretons
- Plan Régional de Développement des Ports de Pêche
- Plan d'action régional pour la pêche et l'aquaculture en Bretagne
- Bretagne 2.0
- Schéma Régional Multimodal des Déplacements et des Transports
- Plan ferroviaire breton
- Schéma régional d'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Guide régional de l'Eco-FAUR
- Schéma Éolien

- Contrat pour l'eau en Bretagne
- Plan Énergie
- Schéma régional du Patrimoine Naturel et de la Biodiversité
- Politique culturelle
- Politique linguistique
- Pour une politique sociale de l'habitat en Bretagne
- Politique sportive
- Schéma régional du patrimoine culturel
- Schéma régional du Tourisme
- Schéma régional des vélos routes, voies vertes

Nous avons bien entendu mis ces documents à la disposition permanente du public, notamment sur le site internet du Conseil régional.

Afin de rendre compte de notre action tout au long du mandat, mais aussi de prendre du recul sur le travail accompli et réfléchir ensemble aux perspectives d'avenir et à l'évolution éventuelle de nos moyens d'action, nous avons organisé cinq points d'étape afin d'actualiser chaque année ce « Contrat pour la Bretagne ». Nous avons ainsi régulièrement réuni les **Assises régionales** des territoires (Morlaix 2004, Saint-Brieuc 2005, Lorient 2007, Saint-Malo 2008, Brest 2009).

■ UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET PARTICIPATIVE

Notre conception de l'action régionale n'est pas hégémonique, mais bien partenariale, fédérative et participative. C'est pourquoi nous avons porté une grande attention aux processus de concertation avec tous nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, professionnels, associatifs ou autres, dans le but d'élaborer une véritable stratégie régionale, et non pas seulement une stratégie du Conseil régional.

Et tout d'abord en interne : nous avons fait vivre une majorité régionale où la diversité représentait une chance et une force pour la Bretagne. Cette majorité de gauche est restée unie tout au long du mandat et son bilan est celui de l'ensemble de ses composantes : PC, PS, PRG, Verts et UDB

En externe ensuite : nous avons réuni pas moins de 23 fois la **Conférence territoriale** dite « B15 », qui rassemble à notre initiative les Présidents du Conseil régional, des quatre Conseils généraux et des 10 agglomérations bretonnes, afin de coordonner nos actions et de faire avancer la Bretagne ensemble. La Région joue là véritablement son rôle de chef de file territorial en partenariat avec l'ensemble des collectivités.

De plus la Bretagne possède la caractéristique unique en France d'avoir son territoire entièrement couvert par les Pays. C'est grâce à cette structuration exceptionnelle que nous avons pu mener pendant 6 ans une véritable politique territoriale de proximité et de cohésion, en accord avec les grandes orientations stratégiques fixées par la Région (cf. fiche politique territoriale). Cette politique a été le fruit de nombreux échanges avec les représentants des **Pays** et les membres des **Conseils de développement**.

Ce travail de fond fut à la base de notre action en faveur du développement économique équilibré des territoires. Mais nous avons aussi démontré notre capacité à développer des projets spécifiques avec d'autres collectivités. Un exemple parmi d'autres : le **Plan ferroviaire breton** a nécessité une concertation et une collaboration étroite avec les

départements bretons pour viser collectivement à mettre la pointe bretonne à près de 3h de Paris en 2014.

L'Etat ne fut bien sûr pas le dernier de nos partenaires et nous fûmes quotidiennement amenés à travailler en étroite collaboration avec ses services en Région. L'élaboration du **Contrat de projets État-Région 2007-2013**, signé en avril 2007, en fournit un excellent exemple, tout comme la mise au point en commun du **Plan régional santé environnement** en 2007.

Quant aux programmes et fonds structurels européens, ils fournissent les circonstances idéales pour renforcer la concertation entre tous les acteurs du développement du territoire. Nous avons également créé la **Conférence des affaires européennes** en 2005 (5 réunions depuis sa création), instance consultative réunissant les représentants des institutions politiques et économiques de la Région afin que la Bretagne soit mieux impliquée dans les politiques et projets européens. Elle a permis notamment de mobiliser les acteurs dans la phase d'élaboration des programmes communautaires, en particulier le **programme opérationnel FEDER** en 2007.

Nous n'avons pas non plus oublié le dynamisme de la société civile. Nous avons été à l'origine de la création en 2007 du **Comité consultatif régional de la vie associative**, réuni de façon très régulière (5 réunions par an, sans oublier 2 conférences à Loudéac en 2007 et Carhaix en 2009). Celui-ci rassemble autour du Conseil régional et des quatre Conseil généraux, la Conférence Permanente des Coordinations Associatives ainsi que des représentants d'associations.

Enfin le Conseil régional a bien évidemment travaillé en collaboration constante avec le **Conseil économique et social** (une réunion préparatoire à chaque session du Conseil régional et 6 saisines). Nous avons en outre décidé la création du **Conseil régional des jeunes** (25 réunions).

■ UNE COHÉRENCE DE L'ACTION RÉGIONALE

La Région Bretagne a longtemps souffert d'un trop grand cloisonnement des politiques sectorielles. Afin d'être véritablement efficace et atteindre ses objectifs, l'action publique doit aussi agir en cohérence dans la transversalité. Cette volonté déjà exprimée lors la campagne de 2004 a été immédiatement traduite de façon concrète, et en premier lieu au sein même de l'organigramme des services de la Région afin que le suivi de ces priorités soit assuré.

Ces priorités transversales sont donc présentées dans ce document à la fois par des fiches spécifiques, mais également par des rappels au sein de chaque domaine d'action.

► ZOOM SUR LE CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES (CRJ)

ORGANISATION

- *Un espace d'expression, de formation à l'esprit critique, un carrefour d'échanges et un lieu de construction de projets.*
- *Mandat sur 2 années scolaires, 83 binômes fille-garçon : 75 binômes lycéens répartis sur les 21 Pays et 8 binômes apprentis répartis sur les 4 Départements*
- *5 commissions thématiques : Agenda 21 et développement durable, santé et qualité de vie, diversité culturelle et ouverture au monde, solidarités locales et internationales, Kaoz Médiablog (webradio sur www.kaoz.info)*

EXEMPLES D'ACTIONS

- *Organisation de manifestations culturelles*
- *Réalisation d'actions en faveur du développement durable, de la lutte contre les abus sexuels ou les conduites addictives, de la prévention du suicide*

TRANSVERSALITÉ

Egalité hommes-femmes : parité stricte au CRJ.
Mondialisation : participation du CRJ à des événements d'envergure internationale comme le Forum « Planète bleue » au Comité des Régions à Bruxelles (novembre 2007) et le Sommet mondial contre le réchauffement climatique à Saint-Malo (septembre 2008).

AVERTISSEMENT BUDGÉTAIRE

LES CHIFFRES PRÉSENTÉS DANS LA PARTIE BUDGET DE CHAQUE FICHE CORRESPONDENT AUX CRÉDITS DE PAIEMENT (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT) EN TENANT COMPTE DES DÉCISIONS MODIFICATIVES. LES MOYENNES AFFICHÉES SONT CALCULÉES SUR LA PÉRIODE 2005-2009, LES CHIFFRES POUR 2010 N'ÉTANT PAS ENCORE DISPONIBLES, ET LE BUDGET PRIMITIF 2004 AYANT ÉTÉ VOTÉ PAR LA PRÉCÉDENTE ASSEMBLÉE. LES COMPARAISONS SONT DONC OPÉRÉES ENTRE LES BUDGETS PRIMITIFS 2004 ET 2009.



- 1** 720 000 chèques livres (60 € par lycéen)
- 2** 28 000 chèques sport (15 € pour les jeunes de 15-18 ans dans 2 000 clubs partenaires)
- 3** 35 000 bénéficiaires d'aides régionales à la formation par an (78,8 M€)
- 4** gratuité des formations sanitaires et sociales (de niveau V*), 1 200 bénéficiaires par an
- 5** 15 000 aides ARGOAT aux apprentis (transport, hébergement, restauration) par an
- 6** 9 000 passagers TER supplémentaires par jour (+50 %)
- 7** +100 % pour le budget consacré aux ports bretons (3,3 M€ par an - hors intégration des ports régionaux à 20 M€ par an)
- 8** 2 600 créations ou transmissions de PME accompagnées
- 9** 70 % du budget agricole pour encourager les bonnes pratiques et préserver l'environnement, 1 000 MAE**
- 10** 260 M€ pour les 21 Contrats de Pays 2006-2012, actions concertées au plus près des territoires
- 11** 350 projets d'urbanisme durable « Eco-FAUR » dans 250 communes
- 12** 1 000 MW en éolien terrestre, contre 45 MW en 2004 (10 % de l'éolien en France)

* Équivalent CAP ou BEP

** Mesures Agri-Environnementales



1

Parier sur la matière grise

› DONNER UN ACCÈS À LA FORMATION POUR TOUS

■ LES LYCÉES

› LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

Assumer les compétences transférées (bâtiments et personnels non éducatifs)

Améliorer les conditions de vie et de réussite dans les lycées

› LES CHIFFRES CLEFS DES LYCÉES EN BRETAGNE

118 établissements publics dont 10 agricoles et 4 maritimes, 71 000 élèves scolarisés

146 établissements privés dont 30 agricoles et 27 maisons familiales et rurales, 63 000 élèves scolarisés

› BUDGET

199 M€ par an, + 20 % depuis 2004 (nouvelles compétences transférées, dont gestion des TOS)

› NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- 390 millions € pour le Programme pluriannuel des investissements immobiliers (PPI 2005-2009) pour moderniser et améliorer les conditions d'accueil et la sécurité + 25 M€ pour les dépenses d'urgences
- 84 millions € de PPI pour les établissement privés sous contrat (respect des engagements)
- 31 ouvertures de CAP (750 places)
- Renforcement des formations sanitaires et sociales (professionnalisantes) dans les lycées
- Calcul plus équitable de la dotation de fonctionnement aux établissements
- Dispositif de convergence des tarifs de restauration
- Nouveau régime indemnitaire pour les agents des lycées, plus juste, simple et harmonisé par le haut
- Développement de services mutualisés aux établissements
- Création du chèque livre en 2005

OBJECTIFS

- Sécurité et réparation des bâtiments
- Moderniser les locaux et équipements pédagogiques
- Rénover les locaux de restauration et d'internat
- Réaliser les extensions nécessaires

RÉSULTATS

- 300 salles d'enseignement rénovées
- Rénovation ou construction de 80 salles de science, 8 gymnases, 8 CDI, 7 salles polyvalentes, 7 restaurants scolaires
- 3 internats construits (370 places) et 13 rénovés (1 700 places)
- Charte de qualité, à la fois technique et environnementale, pour tous les investissements
- 25 millions € pour les dépenses d'urgence

Le PPI 2010-2014, doté de 442 millions €, a été voté en juin 2009 avec un renforcement des principes du développement durable en conformité avec l'Agenda 21 régional.

OBJECTIFS

- Développer les projets éducatifs dans le secondaire autour de 4 axes : santé et qualité de vie, développement durable, ouverture au monde, sensibilisation à l'art, la culture et la science
- Encourager le travail pluridisciplinaire et en équipe

RÉSULTATS

- Lancement des projets KARTA en 2005
- 1 300 projets par an pour un budget annuel de 2,2 millions €
- 215 lycées ont participé au moins une fois (y compris lycées agricoles et maritimes)
- Dans ce cadre, aide aux familles pour les voyages à l'étranger de 60 € par élève (majoré à 80 € pour nos Régions partenaires : Pays de Galles, Saxe, Grande Pologne)
- Organisation de réunions pour les échanges d'expérience entre lycées

EXEMPLES CONCRETS

- Accès aux activités théâtrales pour tous les lycées du Pays de Redon
- Semaine de la Bolivie au lycée Victor Hugo d'Hennebont
- Nouveau module commerce équitable aux lycées Jean Guéhenno de Fougères et Jeanne d'Arc de Rennes

ZOOM SUR LE CHÈQUE LIVRE

- 6 chèques de 10 € pour chaque élève, de la seconde à la terminale
- 720 000 chèques livres distribués
- 7,2 millions € par an
- 355 partenaires (195 libraires, 160 associations et lycées)

> A RETENIR

La rénovation des locaux des lycées, longtemps négligée, a enfin été prise en main
Le succès des chèques livres, distribués à près de 120 000 lycéens chaque année
Intégration réussie des 2 800 agents TOS des lycées transférés par l'Etat

> TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 : exigences environnementales dans le PPI = 1 000 tonnes de CO2 économisées par an, promotion du bio dans les cantines des lycées
Langues : dotation pédagogique spécifique pour le breton et le gallo
Numérique : 1 ordinateur pour 4 élèves, 250 tableaux interactifs installés

LA FORMATION CONTINUE

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

Adapter l'offre de formation aux besoins régionaux et territoriaux
Sécuriser les parcours de formation
Améliorer la qualité des services de formation

> LES CHIFFRES CLEFS DE LA FORMATION EN BRETAGNE

9 000 personnes par an suivent une formation qualifiante délivrée par la Région
9 000 étudiants en formation sanitaires (41 instituts) et sociales (8 instituts)

> BUDGET

130 M€ par an, +148 % depuis 2004 (nouvelles compétences transférées pour les formations sanitaires et sociales)

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption d'une Stratégie régionale emploi formation (SREF) en 2006
- 13 millions € par an pour le Dispositif régional pour l'insertion professionnelle (DRIP) qui facilite l'insertion de 5 500 personnes dans le monde du travail (savoirs fondamentaux, découverte des métiers)
- 22 millions € pour proposer chaque année 260 formations à 4 500 stagiaires par le Programme régional des stages (PRS)

- 27 millions par an pour financer les prestations de formation délivrées par l'AFPA
- 20 millions € par an pour rémunérer 7 000 stagiaires non indemnisés, et fournir une aide à la restauration sous condition de ressource à 8 000 stagiaires
- Création du dispositif « Trajectoires » pour assurer le suivi des jeunes sans qualification et les aider à construire un projet professionnel (expérimentation sur 5 territoires)
- Accompagnement de l'action des Missions locales
- 2,5 millions € par an pour les aides individuelles aux formations qualifiantes (Chèque Formation, dispositif FASE)
- 2,2 millions € par an pour les aides individuelles à l'adaptation à l'emploi (Chèque Force)
- 500 000 € pour les aides individuelles à la validation de l'expérience (Chèque Validation) et aux bilans de compétence
- Création en 2009 d'un Chèque Reconversion pour l'aide individuelle aux personnes ayant perdu leur emploi
- 3,5 millions € par an pour le soutien aux organismes régionaux de formation
- 1,7 million € par an pour assurer à 1 200 étudiants la gratuité des formations sanitaires et sociales de niveau V
- 5,5 millions pour des bourses revalorisées aux étudiants en formation sanitaires et sociales (1 300 et 500 bénéficiaires respectivement sur un total de 7 000 étudiants)

> A RETENIR

- Création d'un réseau de 300 Maisons de la formation professionnelle (MFP) unique en France (mise en réseau des structures d'accueil, d'information, d'orientation, d'accompagnement)
- 35 000 bénéficiaires par an d'une aide régionale à la formation
- Gratuité des formations sanitaires et sociales de niveau V* et revalorisation des bourses

L'APPRENTISSAGE

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Assumer et défendre une compétence régionale
- Offrir aux jeunes une formation de qualité
- Adapter l'offre de formation à la dynamique économique régionale
- Valoriser l'apprentissage comme voie d'accès à l'emploi

> LES CHIFFRES CLEFS DE L'APPRENTISSAGE EN BRETAGNE

18 500 apprentis (dont 3 000 en formations post-bac), **39 CFA et 117 lieux de formation**, **290 diplômes proposés** **8 500 entreprises bretonnes** signent chaque année des contrats d'apprentissage.

> BUDGET

95 M€ par an, +31 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Création du dispositif ARGOAT d'aide aux apprentis (transport, hébergement, restauration) en 2007, doté de 5,5 millions € par an, aides revalorisées en 2009 dans le cadre du plan de relance régional.

* Equivalent CAP ou BEP

- Création d'une aide au premier équipement en 2005, dotée de 550 000 € par an, dispositif revalorisé et généralisé en 2009 dans le cadre du plan de relance régional.
- 1,25 million € pour financer les visites d'apprentis en entreprises (passage de 9 500 à 17 500 visites par an)
- 270 000 € par an pour l'accompagnement de 300 apprentis handicapés
- 550 000 € par an pour le dispositif de médiation dans les CFA afin de prévenir les éventuelles ruptures de contrat d'apprentissage
- 200 000 € par an pour le dispositif expérimental « Passerelles vers l'alternance » pour assurer la réussite du passage d'un suivi par une mission locale au contrat d'alternance
- Aides à la mobilité internationale des apprentis
- 140 000 € par an pour la promotion de l'apprentissage, dont la « Semaine de l'apprentissage » chaque année au mois de mars
- 460 000 € par an pour les Olympiades des métiers et le concours « Meilleurs apprentis de Bretagne » qui valorisent l'apprentissage
- 40 millions € par an pour les aides aux employeurs d'apprentis (augmentation de 30 % au cours du mandat)
- 37,5 millions € par an pour financer le fonctionnement des CFA (+14 %)
- 8,5 millions € par an pour l'amélioration du bâti dans les CFA
- 250 000 € par an pour la formation des formateurs et des référents pédagogiques
- Signature d'un Contrat d'objectifs et de moyens avec l'État en 2005 pour 5 ans, dont les crédits sont passés de 5 à 15 millions par an pour chaque partenaire (exemple d'action : dispositif d'accès à l'apprentissage pour 300 étudiants par an en décrochage de l'université)

> A RETENIR

- 2 500 apprentis supplémentaires alors que les effectifs stagnaient
- 8 apprentis sur 10 s'insèrent professionnellement
- Aides au logement pour les apprentis en CFA
- Une meilleure couverture du territoire : passage de 93 à 115 sites de formation

> TRANSVERSALITÉ

- Agenda 21 : démarche HQE (haute qualité environnementale) pour les constructions de bâtiments
- Égalité hommes-femmes : aides complémentaires à la mixité des métiers pour les employeurs d'apprentis
- Mondialisation : l'aide à la mobilité internationale des apprentis se fait dans le cadre de nos coopérations internationales et du programme européen EARLALL - les Olympiades des métiers offrent aussi potentiellement une ouverture à l'international.

■ LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Améliorer l'attractivité de l'enseignement supérieur
- Renforcer le potentiel de recherche
- Encourager la structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Soutenir l'ouverture sur la société et l'international

> LES CHIFFRES CLEFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE EN BRETAGNE

110 000 étudiants dont 62 % dans les universités
3 000 chercheurs publics, 23 établissements de recherche dans 11 villes bretonnes

> BUDGET

22 M€ par an, +35 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Création d'une direction Enseignement Supérieur et Recherche au Conseil régional
- Soutien à la création de l'UEB (Université européenne de Bretagne) en 2007 pour structurer la recherche bretonne (1,5 million € par an de financement)
- 270 allocations de recherche doctorale ARED financées par an (+100 % depuis 2004)
- 900 000 € par an pour encourager la prise de risque scientifique (dispositif CREATE créé en 2006 qui finance 4 à 5 projets par an)
- 600 000 € par an pour l'attractivité de la recherche bretonne (dispositif SAD créé en 2008 qui soutient 10 nouveaux projets par an)
- 1,5 million € par an pour la constitution de GIS (Groupements d'intérêt scientifique, comme BIOGENOUEST pour les biotechnologies, BRESMAT pour les matériaux, BRETEL pour la télédétection)
- 2 millions € pour le Réseau à très haut débit pour la recherche
- 120 000 € par an pour des projets de recherche-action en relation avec la société civile (dispositif ASOS créé en 2006 qui finance 5 à 7 projets par an)
- 50 000 € par an pour soutenir les équipes qui s'engagent dans des projets européens
- 584 colloques internationaux financés (dispositif créé en 2005, 175 000 € par an)
- 1 100 bourses de mobilité par an pour des séjours d'étudiants à l'étranger (Ulysse et Télémaque, 1 million € par an)

> A RETENIR

- Une action volontariste dans un domaine de la compétence de l'État
- Soutien à la création de l'UEB pour mieux coordonner la recherche et l'enseignement supérieur
- 300 bourses de thèses financées par an pour les jeunes chercheurs bretons

> TRANSVERSALITÉ

Langues : Bourses de recherche linguistiques

Égalité hommes-femmes : Bourses de recherche sur l'égalité hommes femmes

Mondialisation : ouverture à l'Europe et à l'international

Numérique : Réseau à très haut débit pour la recherche (prolongement de RENATER à l'Ouest de la Bretagne), cofinancement du projet Campus numérique

2

Au service de l'emploi et de la qualité de l'emploi

➤ UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE ET ÉQUILIBRÉE

➤ LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Créer et maintenir des emplois durables en Bretagne
- Améliorer la qualité de l'emploi
- Favoriser la création et la transmission des entreprises
- Développer les filières et soutenir l'innovation
- Renforcer la promotion et l'attractivité du territoire
- Assurer le pilotage régional du développement économique

➤ LES CHIFFRES CLEFS DE L'ÉCONOMIE EN BRETAGNE

82 milliards € de PIB (7^{ème} Région française), 1,6 milliards € de solde commercial positif
125 000 entreprises, dont 90 % ont moins de 10 salariés
30 % des actifs bretons sont dans l'industrie (France 10 %), 5^{ème} Région industrielle
1^{er} rang national pour l'agroalimentaire, la réparation navale, la construction navale militaire,
2^{ème} rang pour les télécoms et la construction navale civile
5^{ème} Région de France pour le dépôt de brevets

➤ BUDGET

Économie : 37 M€ par an, -16 % depuis 2004

Innovation : 22 M€ par an, +130 % depuis 2004 (dont soutien aux pôles de compétitivité)

➤ NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption de la Stratégie régionale de développement économique en 2006,
- Création de l'AEB (Agence économique de Bretagne)
- 2 500 projets de création ou transmission d'entreprises accompagnés par an (Fonds de garantie, prêts d'honneur BRIT, prises de participation...)
- 450 entreprises mises en réseau pour de meilleures performances (PLATO, réseaux Performance Bretagne, aides au conseil)
- Renforcement de l'ARACT (Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail), transformé en organisme paritaire en 2006
- 50 actions collectives à l'international financées par an (Bretagne International, Oséo)

- Charte pour la qualité de l'emploi adoptée en 2008, signée par tous les bénéficiaires d'aides régionales
- 6 Contrats de filière (IAA, TIC, forêt/bois, automobile, biotechnologies, construction)
- Mise en place du COSPI (Comité d'orientation et de suivi des projets internationaux) en 2008 pour attirer les investissements internationaux
- 30 millions € pour le plan de relance breton en 2009

➤ ZOOM SUR LA POLITIQUE D'INNOVATION

LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Renforcer et diversifier l'économie bretonne
- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur

NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI) en 2008
- Soutien au Réseau breton de l'innovation pour conseiller et accompagner les entreprises, et création de la semaine de l'innovation
- Mise en place du dispositif Innov'acteurs, personnes ressources au sein des entreprises
- 1,8 million € par an pour accompagner le transfert de technologie et l'incubation (fonds de maturation, 12 projets financés par an - Centres régionaux d'innovation et de transfert technologique, 22 projets financés par an - soutien aux 7 technopoles - incubateurs pour accompagner plus de 200 projets et créer plus de 150 entreprises - Bourses Créateurs pour les porteurs de projets sans revenus)
- 3,3 millions € par an pour soutenir les projets industriels innovants (170 projets hors pôles, partenariat avec Oséo Innovation, dispositifs régionaux ALPI et ARPII qui accompagnent 35 projets par an)
- 16 millions € par an pour soutenir l'action des 4 pôles de compétitivité (Mer, Images et Réseaux, Valorial, ID4Car) dont nous avons soutenu la création en tant que tête de pont des collectivités, et qui été confortés par un audit national en 2008
- 5,7 millions € par an pour l'accompagnement des entreprises (Bretagne Innovation, Bretagne Valorisation, Plateformes technologiques, technopoles)
- Accompagnement des projets européens

↗ ZOOM SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ESS EN BRETAGNE

12 000 structures (associations, coopératives, mutuelles), 76 000 salariés (14 % de l'emploi régional)

NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- *Création d'un budget spécifique de 7,5 millions € par an*
- *1,5 million € par an pour soutenir l'emploi associatif, les groupements d'employeurs, les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE)*
- *Création de pôles de développement de l'ESS par Pays*
- *Aides régionales au conseil, Contrats d'apport associatif (CAA), Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA)*
- *Partenariat avec les réseaux d'insertion par l'activité économique*
- *Fonds régional de formation des responsables bénévoles*
- *Soutien aux réseaux d'éducation populaire*
- *Partenariat avec les têtes de réseau (CRES*, CPCa pour les associations, URSCOP pour les coopératives)*
- *Mise en place du Comité et de la Conférences de la vie associative*
- *Partenariat avec l'UEMOA (Union Ouest Africaine) notamment pour développer une filière de coton bio équitable et fournir un appui aux cultures vivrières*
- *Partenariat avec l'ONG PEKEA pour la recherche sur de nouveaux indicateurs de progrès*

> A RETENIR

- La Région joue enfin son rôle de chef de file dans le domaine économique
- Émergence de l'AEB comme coordinateur du développement économique
- Une politique tournée vers l'économie de la connaissance
- 1^{ère} Région française à avoir adopté son SRI (Schéma régional de l'innovation), 2^{ème} Région française pour la part du budget consacrée à l'innovation, 1^{er} financeur de l'innovation en Bretagne
- Un soutien marqué à l'économie sociale et solidaire

> TRANSVERSALITÉ

Égalité hommes-femmes : promotion de l'égalité professionnelle inscrite dans le SRDE, soutien à l'association régionale « entreprendre au féminin », actions de l'ARACT
Agenda 21 : sensibilisation des entreprises au développement durable
Mondialisation : aides à l'exportation, attraction des investissements internationaux
Numérique : contrat de filière TIC, réseau PB2I pour encourager l'usage des TIC dans les PME

3

La Bretagne a besoin de ses agriculteurs

> VERS TOUJOURS PLUS DE QUALITÉ EN AGRICULTURE

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Soutenir les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement
- Faciliter l'installation et la transmission
- Encourager la structuration des filières et les démarches qualité

> LES CHIFFRES CLEFS DE L'AGRICULTURE EN BRETAGNE

1^{ère} Région française pour l'agriculture et l'agroalimentaire
1,7 million ha de surface agricole (2/3 des surfaces régionales), 37 500 exploitations, 73 000 emplois agricoles (dont 38 000 éleveurs), 8,2 milliards € de production par an
320 entreprises agroalimentaires, 66 000 emplois, 18 milliards € de CA

> BUDGET

15 M€ par an, +9 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- 2,7 millions € par an pour le Programme régional d'accompagnement de l'installation (plus de 100 projets soutenus par an)
- 3 millions € par an et 1^{ère} Région de France pour les mesures agri-environnementales (MAE) : systèmes fourragers, biodiversité, qualité de l'eau, agriculture biologique
- 2 millions € par an pour lutter contre les pollutions phytosanitaires (pesticides...)
- 1,5 million € par an pour la maîtrise de l'énergie (autonomie des exploitations, économies d'énergie, énergies renouvelables dont Programme Bois Énergie et financement d'unités de méthanisation)
- 2 millions € par an pour la qualité des produits (certifications, signes officiels de qualité, mises aux normes sanitaires)
- 1,1 million € par an pour soutenir l'industrie agroalimentaire (mises aux normes, innovation, performances logistiques, stratégie commerciale)
- 2,5 millions € par an pour la diversification des productions agricoles (circuit courts, filière cheval, tourisme rural...)
- 1 million par an pour l'aménagement des territoires ruraux (programme Breizh Bocage, acquisition de zones sensibles)

* Chambre régionale de l'économie sociale

- 1,7 million € par an pour la recherche agronomique (12 stations de recherche soutenues, développement du pôle de compétitivité Valorial)
- 400 000 € par an pour soutenir la filière forêt - bois (soutien aux réseaux, bois énergie, bois construction)
- Soutien affirmé à la mise aux normes (notamment PMPOA*) des exploitations afin de préserver en particulier les structures à taille humaine
- Soutien à l'agriculture sans OGM (soutien aux filières sans OGM, guide de produits sans OGM, lobbying à Bruxelles au sein du réseau de Régions OGM Free)

> A RETENIR

- Respect de la pluralité syndicale
- Maintien de la dynamique d'installation
- Soutien à la structuration des principales organisations agricoles
- Passage de 7 % à 12 % des exploitations sous signe officiel de qualité
- Engagement de parité « 1 euro pour l'agriculture conventionnelle = 1 euro pour l'agriculture plus respectueuse de l'environnement » dépassé : nous en sommes à 1 pour 6
- Préservation de l'environnement et la ressource en eau : 1000 signatures de MAE, 10 000 actions de maîtrise des phytosanitaires, baisse des apports minéraux de 20 %

> TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 : mesures agri-environnementales, programme Breizh Bocage, efficacité énergétique des bâtiments, soutien aux énergies de biomasse

Égalité hommes-femmes : action en faveur des femmes en agriculture

Mondialisation : soutien aux filières non OGM, y compris pour l'alimentation animale

4

Une ambition maritime pour la Bretagne

> LA BRETAGNE RETROUVE SA VOCATION MARITIME

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Maintenir les performances et les services des ports bretons
- Améliorer les conditions de travail et de sécurité des métiers maritimes
- Réaffirmer l'identité maritime de la Bretagne

> LES CHIFFRES CLEFS DE LA MER EN BRETAGNE

2 700 km de côte, 800 îles et îlots

154 ports de pêche, 14 halles à marée

2 500 entreprises de pêche, 1 500 navires, 15 000 emplois, 1^{ère} Région de pêche française

3 ports régionaux, 1,2 million de passagers, 7,7 millions de tonnes de marchandises

> BUDGET

13,5 M€ par an, + 10 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Élaboration en 2007 de la Charte des espaces côtiers (160 signataires en Bretagne dont les 4 départements et les principales agglomérations)
- 3,3 millions € par an pour développer l'économie portuaire : investissements dans les ports régionaux (nouveaux quais à Saint-Malo, aménagement du polder et forme de radoub à Brest, aménagement des zones portuaires à Lorient)
- 3,1 millions € par an pour la pêche et l'aquaculture
- 3,2 millions € pour le Contrat pour le développement durable des îles 2009-2012, en collaboration avec l'Association des îles du Ponant en lien avec la Charte des espaces côtiers
- 1,3 million pour les ports de plaisance et la filière nautique
- 100 000 € par an pour la promotion de la sécurité maritime (dont financement de vêtements de sécurité pour les marins)
- Intégration des personnels des ports transférés par l'État
- Rôle moteur dans le projet national IPANEMA pour le développement des énergies marines

* Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole

- Défense du maintien de la formation maritime en Bretagne
- Politique de protection des navires du patrimoine

ZOOM SUR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

- Adoption du Plan régional pour la pêche et l'aquaculture en Bretagne en 2007, et du Plan régional de développement des ports de pêche (PRDPP) en 2009
- Soutien à la recherche en faveur de la connaissance de la ressource, la sélectivité des engins et l'efficacité énergétique
- Fonds de garantie Oséo étendu en 2008 aux entreprises de pêche et d'aquaculture pour l'installation et la transmission
- 1,3 million € par an pour le soutien aux actions collectives
- Concertation inédite sur l'avenir des ports de pêche bretons
- Aides à la modernisation et à la mise aux normes des installations portuaires
- Développement d'un service public portuaire

> A RETENIR

- Création d'une véritable politique maritime transversale
- 3 ports transférés à la Région (Lorient, Brest et Saint-Malo)
- La Charte des espaces côtiers est citée en exemple au niveau européen

> TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 : Charte des espaces côtiers, mesures en faveur de la conservation de la ressource et de l'efficacité énergétique à la pêche

Égalité hommes-femmes : action en faveur du rôle des femmes à la pêche

Mondialisation : action de la région lors des deux procès Erika pour faire reconnaître le préjudice écologique et faire évoluer le droit maritime international

5 Équilibre du territoire

> UNE BRETAGNE PLUS ACCESSIBLE

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Développer le transport ferroviaire
- Encourager l'intermodalité
- Moderniser les aéroports régionaux et le réseau routier

> LES CHIFFRES CLEFS DES TRANSPORTS EN BRETAGNE

1143 km de lignes ferroviaires, 134 gares (dont 18 gares TGV), 29 000 voyages par jour en TER

900 km de routes à doubles voies

4 aéroports régionaux, 48 destinations internationales

> BUDGET

186 M€ par an, +56 % depuis 2004 (nouvelles compétences transférées dont ports et aéroports)

136 M€ de budget ferroviaire, +65 % depuis 2004 (en comparaison, -26 % pour le budget routier)

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption en 2008 du Schéma régional multimodal des déplacements et des transports (SRMDT) et du Plan ferroviaire breton
- Concrétisation du projet de LGV qui mettra Brest et Quimper à près de 3h de Paris en 2014
- Modernisation des axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper
- Mise en place d'une gamme tarifaire TER régionale (jusqu'à 75% de réduction pour les demandeurs d'emploi et les moins de 26 ans)
- Création de la carte KorriGo pour favoriser l'intermodalité
- Adaptation de la desserte aux pics de trafic, le week-end, pour les correspondances TGV...
- Toutes les rames de TER ont été rénovées ou remplacées
- Création de 8 Comités de ligne pour la concertation avec les usagers

- Adoption en 2008 du Schéma régional d'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Rénovation des gares et points d'arrêt pour une meilleure accessibilité aux personnes handicapées, et dans le respect du développement durable
- 2 millions € pour la création d'un nouvel atelier de maintenance ferroviaire
- Amélioration de la desserte TER routière du Centre Bretagne (dont ligne Triskell, Rennes-Pontivy, Rennes-Loudéac)
- 26 millions € par an pour la modernisation des principaux axes routiers bretons, priorités : RN 164 et axe Triskell (Saint Brieuc - Lorient - Vannes)
- Transfert de 4 aéroports à la Région en 2008 (Brest Bretagne, Quimper Pluguffan, Rennes Saint Jacques et Dinard Pleurtuit Saint Malo)
- Élaboration d'une stratégie régionale aéroportuaire concertée

> A RETENIR

- La LGV bretonne est devenu le projet à grande vitesse prioritaire en France
- 9 000 passagers TER supplémentaires par jour (+50 %)
- Remplacement ou rénovation de la totalité des rames de TER

> TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 : mise en place de rames « bi-bi » (hybride diesel/électrique), amélioration de l'accès des gares aux handicapés

Langues : signalisation bilingue dans certaines gares

Numérique : Dispositif expérimental MooviTer pour des services innovants à bord des TER

Bonne gestion : baisse de la dépense publique par voyageur au cours du mandat

6

Bâtir aujourd'hui la Bretagne de nos enfants

> ASSURER LA PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

→ ZOOM
SUR L'ECO-FAUR

LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Aider les collectivités à mener à bien leur projet d'urbanisme durables
- Développer une culture de la qualité environnementale et sociale

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ECO-FAUR EN RÉGION

334 projets aidés dans 250 communes
170 études financées pour 2,2 M€

BUDGET

9,7 M€ par an, politique réorientée depuis 2005

NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Création du dispositif Eco-FAUR en 2005 pour aider les projets d'urbanisme durables des collectivités bretonnes
- 13 critères simples et transparents pour l'évaluation des projets selon 3 axes : démarche transversale et solidaire - innovation et exemplarité environnementale - gestion économe
- 10 % des projets (6) sont primés chaque années en raison de leur exemplarité
- Rédaction du Guide régional de l'Eco-FAUR (accompagné d'un DVD) pour sensibiliser en amont les porteurs de projet

■ PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel
- Préserver la diversité des milieux naturels
- Impliquer les acteurs politiques, économiques et sociaux
- Mettre en réseau les structures et les données

> LES CHIFFRES CLEFS DU PATRIMOINE NATUREL ET DE LA BIODIVERSITÉ EN BRETAGNE

1 Parc naturel régional (Armorique), 6 Espaces Remarquables, 6 « Grands Sites »,
120 Contrats Nature
2 700 km de côte, 800 îles et îlots

> BUDGET

3 M€ par an, + 93 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption du Schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité en 2007
- Renouvellement de la charte du Parc naturel régional d'Armorique
- 2 Parcs naturels régionaux en cours de création (Rance Cœur d'Émeraude et Golfe du Morbihan)
- Création des 6 Espaces remarquables de Bretagne (Marais de Sougéal, Sillon de Talbert, Landes du Cragou-Vergam, Landes de Lan-Bern, Etang du Loc'h, Étang du Pont de Fer), 3 sont en projet
- Soutien à la politique « Grands Sites » (3 nationaux : Pointe du Raz, Mont St Michel, Gâvres-Quiberon ; 3 régionaux : Ploumanach, Caps d'Erquy et Fréhel, Basse vallée de l'Oust)
- Travail préparatoire à la mise en place d'un schéma régional de cohérence écologique (corridors écologiques)
- Création de l'Observatoire régional du patrimoine naturel et de la biodiversité
- Réseau de Contrats Nature territoriaux (120 sites en Bretagne)
- Soutien à la connaissance et au suivi des milieux naturels (Conservatoire botanique de Brest, soutien au Conservatoire du littoral, projet Rebent pour les milieux marins, convention avec les associations et financement d'emplois associatifs...)
- Création avec l'État d'un GIP Bretagne Environnement pour l'information publique sur l'environnement (publication biennale d'un état des lieux régional)
- Soutien à la réalisation de l'atlas floristique de Bretagne et à la collection « Les cahiers naturalistes de Bretagne »
- Actions d'éducation à l'environnement (contrats d'objectif avec des associations environnementales, appels à projets annuels, organisation des Assises régionales de l'éducation à l'environnement)
- Organisation de 6 ateliers techniques régionaux du paysage (700 participants)
- Réalisation d'atlas départementaux du paysage avec l'État et les Conseils généraux

> A RETENIR

- La Bretagne, Région pionnière pour la biodiversité
- Constitution d'une architecture interconnectée d'ensembles naturels (Parc Naturels Régionaux, Réserves Régionales, Grands Sites, Contrats Nature, corridors écologiques...)

> TRANSVERSALITÉ

Territoires : associations des acteurs locaux pour une appropriation des enjeux naturalistes
Numérique : information du public par internet (GIP Bretagne Environnement)

■ POLITIQUE DE L'EAU

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Protéger la ressource en eau
- Faire émerger une politique territoriale de l'eau intégrée
- Communiquer et sensibiliser sur le thème de la qualité de l'eau

> LES CHIFFRES CLEFS DE L'EAU EN BRETAGNE

80 % de la ressource bretonne est superficielle (et donc plus vulnérable aux pollutions)
91 % du territoire breton couvert par 16 SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) adoptés ou en cours d'élaboration

> BUDGET

11 M€ par an, +2 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption en 2006 du Contrat pour l'eau en Bretagne
- Signature de 13 contrats de SAGE et de 60 contrats de territoires hydrographiques
- Adhésion de la Région à plusieurs syndicats mixtes (Blavet, Rance-Frémar...)
- Soutien à la recherche et à la diffusion d'information sur l'eau
- Financement de formations à destination des SAGE et des bassins versants
- Régionalisation de la démarche « Jardiner au naturel, ça coule de source »
- Financement de mesures agri-environnementales pour la qualité de l'eau
- Programme « Ecodo » pour les économies d'eau dans les lycées, les villes, les logements sociaux
- Financement d'études du BRGM sur les eaux souterraines
- Programme « Sols de Bretagne », protection des captages, reconstitution du bocage, préservation des zones humides et de la biodiversité

> A RETENIR

- Poursuite de cette politique volontariste malgré les refus répétés de transfert de cette compétence à la Région
- Vote négatif au projet de SDAGE Loire Bretagne, pas assez exigeant, géographiquement absurde*, et qui ne prenait pas suffisamment en compte les problématiques littorales (dont les algues vertes)

* Le SDAGE Loire Bretagne couvre un territoire gigantesque et hétérogène en incluant à la fois les bassins versants bretons et l'ensemble du bassin versant de la Loire

> TRANSVERSALITÉ

Déclinaison de la politique de l'eau dans nos politiques agricoles, maritimes, touristiques, de recherche, du patrimoine...

Territoires : actions sur tout le territoire breton par le biais des SAGE

Agenda 21 : recherche d'une gestion durable de la ressource en eau

■ ÉNERGIE

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Mieux maîtriser la consommation d'énergie
- Développer les énergies renouvelables
- Garantir l'approvisionnement électrique de la Bretagne

> LES CHIFFRES CLEFS DE L'ÉNERGIE EN BRETAGNE

16,5 millions de tonnes de CO₂ émises par an en Bretagne

2,5 % par an de croissance de la consommation électrique (contre 1,7 % pour la France),
3 % par an de croissance de la consommation en période de pointe, 8 % seulement de l'énergie consommée en Bretagne y est produite

450 000 logements équipés de chauffages électriques

> BUDGET

3,5 M€ par an, +364 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Plan Énergie régional voté en 2007
- Développement de l'éolien terrestre grâce au Schéma éolien de Bretagne adopté en 2006 : 1 047 MW installés ou à permis de construire délivré soit 637 éoliennes (contre 45 MW en 2004)
- Soutien à l'énergie de biomasse (bois, méthanisation) : 70 MW de chaufferies bois-énergie, aides à l'installation de méthaniseurs dans les exploitations agricoles
- Soutien au développement des énergies marines : projet national IPANEMA, installation de la plate-forme nationale de recherche à Brest, premier prototype français d'hydrolienne dans l'Odet, démonstrateur hydrolien de Paimpol-Bréhat
- Soutien à l'énergie solaire thermique et photovoltaïque
- 150 bâtiments basse consommation financés (avec les 4 départements et l'ADEME)
- Signature d'une convention avec l'ANAH et l'ADEME pour l'efficacité énergétique de l'habitat privé à vocation sociale
- Dispositif EcoWatt, en partenariat avec RTE, pour inciter les bretons à réduire leur consommation et les alerter en période de pointe (10 000 inscrits)
- Création de l'Observatoire régional de l'énergie et du climat (2008)
- Soutien à la recherche (appel à projets photovoltaïques innovants)
- Réunion de la conférence territoriale « B15 » sur l'approvisionnement électrique
- Lancement de l'opération pilote « Vir'Volt » à Saint-Brieuc pour la maîtrise de la consommation énergétique
- Création avec l'Ademe d'une base de données climat pour permettre à chaque commune d'élaborer son propre plan climat

> A RETENIR

- Nous avons contribué à installer plus de 1 000 MW d'énergies renouvelables, essentiellement en éolien terrestre et en biomasse
- Nous nous sommes fortement engagés en faveur du développement des énergies marines et de la biomasse qui constituent l'avenir de l'énergie renouvelable en Bretagne
- Nous avons pris nos responsabilités pour assurer la continuité de l'approvisionnement énergétique de la Bretagne
- Nous avons fixé des objectifs chiffrés de production d'énergie (en particulier renouvelable) et de diminution de consommation, et des moyens pour y parvenir

> TRANSVERSALITÉ

Déclinaison de la politique énergétique dans nos politiques agricole, touristique, de transports, de formation, de logement social...

Territoires : prise en compte de la politique énergétique dans les contrats de Pays et dans le PPI des lycées, création du réseau d'Espaces Info Énergie par Pays pour l'information du grand public, maîtrise de l'énergie sur les îles (1 conseiller pour les îles du Ponant et opérations en cours sur Sein, Ouessant, Molène)

Agenda 21 : priorité aux énergies renouvelables

Numérique : soutien au développement des réseaux intelligents

7

Une ambition créative

> L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Assurer la présence d'équipements et de manifestations culturels sur tout le territoire
 - Encourager la circulation des artistes, des œuvres et des projets
 - Garantir la transmission de la connaissance et de la mémoire

> LES CHIFFRES CLEFS DE LA CULTURE EN BRETAGNE

1 400 entrepreneurs de spectacles, 7 300 intermittents, 1 700 emplois permanents
135 salles de cinéma, 30 sociétés de production

> BUDGET

26 M€ par an. + 55 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Soutien à 110 manifestations et festivals par an
 - Soutien pérenne à 40 structures artistiques
 - Signature de Conventions pluriannuelles d'objectif, avec l'État et d'autres collectivités, pour soutenir les structures dans la durée (20 équipes artistiques, 20 lieux de production, 7 associations du secteur audiovisuel, 5 festivals), dispositif innovant et unique au niveau national
 - Construction d'un bâtiment pour accueillir les collections du FRAC (Fonds régional d'art contemporain)
 - Création d'un Bureau d'accueil des tournages, renforcement des aides à la production audiovisuelle, convention signée avec le Centre national du cinéma : plus de 100 films sont tournés chaque année en Bretagne
 - Création de l'établissement public Spectacle vivant en Bretagne
 - Création de l'établissement public Livre et lecture en Bretagne
 - Reconnaissance et soutien affirmé au Conseil culturel de Bretagne
 - 3,25 millions € par an pour la culture traditionnelle en Bretagne
 - Signature de la Convention Cultures France pour encourager la mobilité internationale des artistes et des œuvres
 - Organisation de la Breizh Touch à Paris en 2007

> A RETENIR

- Un budget en hausse de 75 % au cours du mandat
 - Passage d'une logique de guichet à une logique de projet
 - Des conventions pluriannuelles qui sécurisent l'activité culturelle
 - Une structuration du secteur par des établissements publics qui favorisent le travail à long terme et en réseau

> TRANSVERSALITÉ

Politique territoriale : Introduction du « 1 % culturel » dans les contrats de Pays pilotes Agenda 21 : Élaboration d'une charte des festivals pour le développement durable

Agenda 21 : élaboration d'une charte des festivals pour le développement durable
Numérique : Un programme consacré au secteur audiovisuel, travail avec le Pôle Images et Réseaux (notamment au cours des « étés TIC » 2009)

RESEAUX (notamment au cours des « ETES HC » 2003) Langues : Soutien à l'édition d'ouvrages en breton et gallo, au théâtre et aux chorales en breton (fédérations C'hoariva et Kanomp Breizh), aux manifestations et festivals gallo et breton, aux programmes audiovisuels (radio, télé, cinéma)

et breton, aux programmes audiovisuels (radio, télé, cinéma)
Transports : billets de TER à 10€ pour un aller-retour vers un festival soutenu par la Région

8

Solidarité des hommes et des territoires

> UNE BRETAGNE PLUS ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE

■ SANTÉ

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Contribuer à la prévention des suicides et des addictions
- Veiller à l'équité territoriale de l'offre de soin
- Mieux connaître les évolutions de la santé des bretons
- Prendre en compte l'impact de l'environnement sur la santé

> LES CHIFFRES CLEFS DE LA SANTÉ EN BRETAGNE

6 000 décès prématuress par an, plus fort taux de suicide de France

18^{ème} rang français pour l'espérance de vie des hommes, 17^{ème} rang pour celle des femmes

15 % des jeunes de 17 ans déclarent des ivresses répétées (le double de la moyenne nationale)

> BUDGET

1 M€ par an, +672 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Crédit d'une politique régionale de santé
- 600 000 € pour financer des projets de prévention du suicide et des conduites addictives, 70 projets financés par an
- Organisation d'une Conférence de consensus sur la prévention du suicide
- 170 000 € pour l'équité territoriale de l'offre de soin (hôpitaux, médecine libérale)
- Sauvetage de l'hôpital de Carhaix avec maintien de la maternité et de la chirurgie, rapprochement avec les CHU de Brest
- Enquête Djemb pour comprendre les choix d'installation des jeunes généralistes
- Crédit du dispositif ATS (Animation territoriale de santé), 9 animateurs financés dans 9 Pays
- 150 000 € pour l'observation des évolutions de la santé des bretons (contractualisation avec l'Observatoire régional de la santé, commande et diffusion d'études)
- 50 000 € pour la santé environnementale
- Plan régional pour la qualité de l'air et Plan régional pour l'élimination des déchets dangereux

> A RETENIR

- Une politique volontariste de la région, hors de nos compétences obligatoires
- Promotion d'une approche territoriale de la santé
- Maintien de l'hôpital de Carhaix

> TRANSVERSALITÉ

Territoires : objectif d'équité territoriale de l'offre de soin, réseau des ATS dans 9 Pays, participation aux financements de maison de santé dans les territoires
Mondialisation : étude comparative avec le Pays de Galles

■ LOGEMENT SOCIAL

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Augmenter l'offre et la qualité des logements sociaux
- Soutenir les projets de rénovation (réhabilitation de logements sociaux, rénovation urbaine, amélioration du parc privé)
- Faciliter l'accès au logement des jeunes et des travailleurs mobiles
- Améliorer l'efficacité énergétique des logements

> LES CHIFFRES CLEFS DU LOGEMENT EN BRETAGNE

145 000 logements sociaux

> BUDGET

7,7 M€ par an, + 160 % depuis 2004

NB : les dépenses sur les opérations de logement sont pluriannuelles et donc davantage étalées dans le temps que pour les autres budgets

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption du Plan « pour une politique sociale de l'habitat en Bretagne » en 2005
- Financement du tiers de la production de logements sociaux neufs en Bretagne (5 500 logements, 2,2 millions par an)
- 1,7 million par an pour la réhabilitation de logements sociaux
- 1,2 million pour l'amélioration du parc privé (sous conditions de ressources ou conventionnés à loyer très social), 3 300 opérations financées
- 5,6 millions pour la rénovation urbaine dans 14 villes bretonnes, y compris 5 villes moyennes non éligibles aux financements de l'ANRU
- 3,2 millions pour le logement des jeunes et des travailleurs mobiles, 120 logements meublés aidés par an, aides au fonctionnement des associations
- Aide de 1 500 € environ par logement pour des projets d'efficacité énergétique (gain de 20 % minimum), 5 000 opérations financées

> A RETENIR

- Une action volontariste dans un domaine qui ne relève pas des compétences de la Région
- Notre action a eu un effet de levier, conduisant les 4 départements et certains mandataires à mettre en place leurs propres politiques

> TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 : exigences de performance énergétique des bâtiments

9

Une meilleure qualité de vie

➤ SPORTS, TOURISME, PATRIMOINE

■ SPORTS

➤ LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous
- Améliorer la qualité des équipements sportifs
- Soutenir les manifestations sportives et le sport de haut niveau en Bretagne

➤ LES CHIFFRES CLEFS DU SPORT EN BRETAGNE

900 000 licenciés, 6 000 clubs, 80 disciplines, 1,5 million de pratiquants
15 000 emplois
5,4 millions € de budget (18,3 millions de budget consolidé)

➤ BUDGET

4,7 M€ par an, + 137 % depuis 2004

➤ NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Une politique sportive concertée (vote unanime en 2006), contractualisation avec l'ensemble des ligues et comités régionaux
- Création du chèque sport, doté de 500 000 € par an pour les 15-18 ans (28 000 bénéficiaires de l'aide de 15 €, 2 000 clubs partenaires partout en Bretagne)
- 750 000 € par an pour soutenir plus de 200 manifestations sportives
- Financement des équipements sportifs dans les lycées par le PPI (dont 8 gymnases rénovés ou construits)
- Financements d'équipements d'intérêt régional (stades, piscines, vélodromes, pistes d'athlétisme...)
- Sauvetage du CREPS de Dinard
- Accompagnement des grandes manifestations sportives (Tour de Bretagne, courses au large, courses pédestres...)

➤ A RETENIR

Succès du chèque sport qui bénéficie à 28 000 jeunes de 15 à 18 ans

➤ TRANSVERSALITÉ

Territoires : 75 projets à caractère sportif financés par les contrats de Pays
Égalité hommes-femmes : aides aux sportif(ve)s de haut niveau ayant de jeunes enfants pour concilier vie personnelle et pratique sportive
Mondialisation : soutien aux sportifs bretons engagés dans des compétitions internationales

■ TOURISME

➤ LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Rendre la Bretagne durablement plus attractive, compétitive, solidaire, efficace et accessible
- Rééquilibrer la fréquentation territoriale et saisonnière
- Moderniser l'offre et les services
- Rénover la gouvernance

➤ LES CHIFFRES CLEFS DU TOURISME EN BRETAGNE

9 millions de touristes par an, 96 millions de nuitées, 5 milliards € dépensés, 44 000 emplois induits, 8 % du PIB breton
3^{ème} Région française de destination touristique, 1^{ère} Région pour les séjours à la mer

➤ BUDGET

18 M€ par an, + 13 % depuis 2004

➤ NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption du Schéma régional du tourisme en 2007, et du Schéma régional des vélos, routes et voies vertes en 2005
- 28 millions € pour un CRT (Comité régional du tourisme) réorganisé
- 17 millions € pour l'hébergement (hôtels et campings), dont mises aux normes (sécurité, accessibilité)
- 6 millions pour les équipements et centres de loisirs
- 1,5 million € pour les mises aux normes des hébergements dans le cadre du plan de relance breton
- 1 million € pour l'innovation touristique par le biais d'appel à projets
- 2,5 millions € pour le développement des véloroutes et voies vertes
- 1,3 millions pour les ports de plaisance
- Définition d'une stratégie globale de marketing pour la Bretagne, en lien avec l'AEB
- Création du Contrat d'entreprise touristique pour un secteur du tourisme plus durable

➤ A RETENIR

- Une meilleure structuration du secteur touristique
- Une orientation de l'offre touristique vers plus de qualité (hébergement, services, environnement)
- Création d'une politique de soutien au tourisme associatif à vocation sociale

> TRANSVERSALITÉ

Territoires : efforts pour développer le potentiel touristique du Centre Bretagne
Agenda 21 : Contrat d'entreprise touristique, véloroutes et voies vertes
Mondialisation : stratégie de marque pour l'image de la Bretagne en France et à l'international, adhésion aux réseaux européens et internationaux

■ PATRIMOINE

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Assumer notre compétence d'inventaire du patrimoine
- Valoriser notre patrimoine bâti en tant que vecteur de développement, ne pas se limiter à la conservation

> LES CHIFFRES CLEFS DU PATRIMOINE EN BRETAGNE

2 890 monuments historiques (2^{ème} Région de France derrière l'Ile-de-France), 4 000 châteaux et manoirs, 1^{ère} Région d'Europe pour les monuments religieux, 1^{ère} Région de France pour les bateaux du patrimoine (75 % du total national)
3 300 emplois directs, 13 000 indirects (tourisme, industrie)

> BUDGET

6,3 M€ par an, +10 % depuis 2004

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- 500 chantiers de rénovation et de valorisation financés par an (y compris les études préalables)
- Financement majoré si le chantier s'inscrit dans un projet global de développement
- Obligation de plans d'aménagement patrimoniaux pour les « Petites cités de caractère » et les « Communes du patrimoine rural »
- Actions spécifiques pour les bateaux du patrimoine (démarche qualité, mutualisation des moyens)
- Financement d'actions d'éducation au patrimoine
- Intégration du service de l'inventaire, transféré par l'État en 2007 : redéfinition des missions et restructuration en deux pôles « connaissance - expertise » et « ressources » pour un meilleur service aux collectivités
- 130 communes inventoriées par an

> A RETENIR

- Succès de l'intégration et de la refonte du service de l'inventaire, avec de nouvelles missions au service des territoires
- Reconnaissance de l'importance du patrimoine dans le développement des territoires

> TRANSVERSALITÉ

Langues : signalétique bilingue

Numérique : numérisation des données de l'inventaire



1

Assurer la cohésion territoriale

› UNE POLITIQUE SUR MESURE POUR TOUS LES TERRITOIRES

› LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Assurer un aménagement équilibré et solidaire de la Bretagne
- Améliorer la gouvernance territoriale
- Encourager le développement numérique

› LES CHIFFRES CLEFS DES TERRITOIRES EN BRETAGNE

21 Pays couvrant tout le territoire breton, 1 270 communes, 119 EPCI (communautés de communes et d'agglomération)
3,15 millions d'habitants, 400 000 habitants supplémentaires attendus d'ici 20 ans, 6 000 hectares artificialisés par an

› BUDGET

36 M€ par an, +68 % depuis 2004

› NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption de la nouvelle politique territoriale en 2005
- 260 millions € pour les 21 contrats de Pays 2006-2012
- Révision de l'intégralité des contrats de Pays en 2009
- 3,2 millions € pour le Contrat pour le développement durable des îles 2009-2012, en collaboration avec l'Association des îles du Ponant
- Accompagnement des Conseils de développement
- Réunion des Présidents de Pays et de Conseils de développement pour faciliter les échanges d'expérience (2005, 2007, 2008)
- Création de l'Établissement Public Foncier (EPF) pour répondre à l'enjeu foncier
- Démarche Bretagne Qualiparc pour la qualité environnementale des parcs d'activité économique (320 parcs d'activité soit 21 % des parcs bretons), révisée en 2009
- Implication nouvelle de la Région dans l'élaboration des SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale)

› A RETENIR

- Réorientation de la politique territoriale pour les contrats 2006-2012 dans une optique redistributive et solidaire
- Des priorités claires : développement économique, services aux personnes, développement durable, numérique

› TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 : critères de développement durable pour l'évaluation des contrats de Pays
Langues : politique de signalétique bilingue, soutiens aux projets d'investissement et aux manifestations linguistiques
Égalité hommes-femmes : prise en compte dans les critères d'évaluation des contrats de Pays
Mondialisation : participation au programme européen de développement rural LEADER+
Numérique : une enveloppe « numérique » dans chaque contrat de Pays

2

Le développement durable

> PASSER DE L'INCANTATION AU PRINCIPE D'ACTION

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Une Région responsable : montrer l'exemple au Conseil régional
- Une Région partenaire : agir sur la société et l'économie

> L'AGENDA 21 C'EST QUOI ?

- Un document référent pour servir de guide à l'action régionale, tant en interne qu'en externe
- 4 axes de référence : économie (encourager la diversité des formations, des filières et des territoires) - social (renforcer la solidarité, la cohésion sociale et la qualité de vie) - environnemental (gérer durablement les ressources naturelles) - gouvernance (bonne gouvernance et ouverture sur le Monde)
- Première version de l'Agenda 21 votée en mai 2008 régional, révision en 2009
- Développement d'indicateurs pour faire émerger une culture du résultat (49 en interne, 116 en externe)
- Rédaction d'un atlas régional du développement durable
- Organisation d'Emvod 2009, les rencontres régionales du développement durable et des Agendas 21 (600 participants, 12 collectivités)

> QUELQUES EXEMPLES D'INDICATEURS

Taux de précarisation, taux de féminisation, taux d'emplois occupés par des personnes handicapées, nombre de dossiers dématérialisés, quantités d'eau, d'énergie et de papier consommées...

> QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

- Lycées : 1 000 t de CO2 économisées par an dans les lycées bretons grâce aux exigences environnementales du PPI
- Economie : travail sur les éco-activités, soutien aux projets d'innovation durable des pôles de compétitivité
- Agriculture : 1 000 signatures de MAE par an (Mesures agri-environnementales)
- Politique maritime : élaboration de la Charte des zones côtières

- Transports : politique de développement du ferroviaire et de l'intermodalité
- Environnement : création du dispositif Eco-FAUR pour des projets d'urbanisme durables
- Culture : élaboration d'un Agenda 21 des festivals
- Solidarité : soutien éco-conditionné au logement social
- Tourisme : critères de développement durable pour le soutien aux projets touristiques
- Territoires : Démarche Bretagne Qualiparc pour la qualité environnementale des parcs d'activité économique
- Langues : soutien au bilinguisme comme vecteur du développement durable
- Égalité hommes-femmes : plus de la moitié des salariés du Conseil régional sont des femmes, y compris pour les cadres
- Mondialisation : installation du projet CLIMSAT de l'ONU à Brest
- Numérique :
- Gestion : organisation de formation dans les services pour l'appropriation du volet interne

→ ZOOM SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Adoption du Plan énergie Bretagne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Création avec l'Ademe d'une base de données climat pour permettre à chaque commune d'élaborer son propre plan climat
- Bilan carbone réalisé dans le cadre du Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA)
- Création de l'Observatoire de l'énergie et du climat
- Promotion de la Charte des espaces côtiers
- Plan interne de déplacement du Conseil régional (Plinder)
- Organisation du premier sommet mondial des Régions sur le changement climatique à Saint Malo
- Installation à Brest du siège du projet CLIMSAT de l'ONU

> A RETENIR

- Un référentiel en perpétuelle évolution pour sans cesse augmenter le niveau d'exigence
- Une nouvelle approche pour sortir des cloisonnements sectoriel et donner de la cohérence à l'action régionale
- Un changement progressif des mentalités (y compris l'opposition régionale)

3

Garantir l'égalité hommes-femmes

› LUTTER À TOUS NIVEAUX CONTRE LES DISCRIMINATIONS

› LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Passer de l'égalité de droit à l'égalité de fait
- Agir contre les violences faites aux femmes
- Agir contre l'homophobie

› LES CHIFFRES CLEFS DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES EN BRETAGNE

- De 18 % (ouvrières) à 30 % (cadres) d'écart de salaire entre hommes et femmes
- 32 % des cadres dans les entreprises privées sont des femmes (alors que 80 % des femmes de 25 à 50 ans ont un emploi salarié)
- 1 femme sur 10 déclare être l'objet de violences conjugales

› BUDGET

4,4 M€ par an, budget réorienté depuis 2004

› QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

- Lycées : 1 000 t de CO₂ économisées par an dans les lycées bretons grâce aux exigences environnementales du PPI
- Économie : travail sur les éco-activités, soutien aux projets d'innovation durable des pôles de compétitivité
- Agriculture : 1 000 signatures de MAE par an (Mesures agri-environnementales)
- Politique maritime : élaboration de la Charte des zones côtières

› NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- 44 projets financés pour 200 000 € de budget annuel
- 1 poste spécifique créé au Conseil régional
- Exécutif régional strictement paritaire
- Création du Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne
- Promotion de l'égalité au sein du Conseil régional (mixité dans les jurys de recrutement, bonus aux syndicats présentant des listes mixtes, nouveau régime indemnitaire plus égalitaire, meilleure articulation temps professionnel - temps personnel)

- Lutte contre le « plafond de verre » en interne (atteinte de la parité pour les cadres A en 2005, 8 postes d'encadrement supérieur sur 24, contre 3 en 2004)
- Organisation des biennales de l'égalité femmes/hommes en Bretagne (Brest 2006, Saint Brieuc 2008), événement inédit en France
- Lancement des projets KARTA/égalité dans les lycées (141 projets depuis 2005) et collaboration avec le rectorat
- Parité au Conseil régional des jeunes et actions contre les violences sexistes
- Inscription de critères « égalité professionnelle » et « qualité de l'emploi » au Programme régional des stages
- Formation à l'égalité pour les personnels des missions locales, des associations, des syndicats
- Prime de mixité de 300 € aux employeurs d'apprentis qui emploient des filles dans des métiers « traditionnellement masculins », et vice versa
- Lancement en 2007 de la Charte de progrès pour l'emploi de qualité en Bretagne, cosignée par les 4 Conseils généraux. Les entreprises bénéficiant de financements publics doivent s'engager à la respecter
- Soutien à l'association régionale « entreprendre au féminin »
- Questionnaire sur les violences faites aux femmes, démarche inédite en France : en interne à la Région, aux associations, aux maires bretons.
- Création d'un groupe de travail « Lutte contre l'homophobie au travail en Bretagne » et lancement d'une étude de 6 mois en 2005 (mise en évidence de cas d'homophobie en entreprise)
- Soutien financier aux associations de lutte contre les inégalités hommes-femmes et homophobes

› A RETENIR

- Diffusion d'une « culture de l'égalité » dans l'éducation, la formation, en association, en entreprise...
- Promotion de l'égalité professionnelle et de la qualité de l'emploi
- Actions spécifiques en direction des métiers du bâtiment, de la logistique, de l'agriculture, de la pêche...
- Petit à petit, la parole se libère

4

Une véritable politique linguistique

➤ RECONNAÎTRE TOUTES LES LANGUES DE BRETAGNE

➤ LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Stabiliser le nombre de locuteurs bretons et gallo pour assurer la transmission
- Permettre à chaque breton qui le souhaite d'apprendre, écouter, parler et lire le breton ou le gallo
- Promouvoir le bilinguisme dans la vie sociale bretonne

➤ LES CHIFFRES CLEFS DE LA LANGUE EN BRETAGNE

- 206 000 personnes parlent breton, 320 000 le comprennent, 24 % de locuteurs en moins depuis 10 ans
- 13 000 élèves en filières bilingues, 5 000 adultes par an suivent une formation en breton

➤ BUDGET

4,5 M€ par an, + 90 % depuis 2004 (budget consolidé 7,5 M€ par an)

➤ NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

Transmission

- Campagnes de promotion du bilinguisme précoce avec le Conseil général du Finistère
- Bourses Skoazell permettant la formation de 100 enseignants bilingues par an, et rémunération des stagiaires
- Conventions avec les Universités bretonnes (Rennes pour le gallo et le breton, Brest pour le breton) et l'association Stumdi pour les formations en gallo
- 87 ouvrages pédagogiques publiés depuis 2004

Activités extra-scolaires

- Création de séjours vacances en breton (plus de 660 enfants en 2009, en augmentation de 110 % sur 5 ans)
- Création d'un réseau de crèches bilingues (Divskouarn)
- 180 animateurs formés en langue bretonne (BAFA et BAFD)

Soutien à la création culturelle

- Aide à l'édition de 242 ouvrages en breton, gallo ou bilingues
- Soutien aux programmes en breton dans les médias (radios, télé, cinéma), création du FALB (Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langue bretonne)
- Création des réseaux de théâtre, de chant choral, de radios associatives
- Soutien aux associations pour la langue gallo (chubri, bertayen, galleiz...)

Vie publique

- Soutien à l'Office de la langue bretonne et transformation en établissement public (EPCC)
- Convention additionnelle au Contrat de projet État-Région
- Signalisation bilingue dans les Contrats de Pays
- Premières gares bilingues

Ouverture au Monde

- Présence dans les réseaux linguistiques européens
- Voyage d'étude au Pays de Galles

➤ A RETENIR

- Reconnaissance officielle du breton et du gallo comme langues de la Bretagne à part entière par le Conseil régional
- Première Région française à se dorer d'une véritable politique linguistique
- Augmentation de +47 % des jeunes scolarisés en classes bilingues

5

La Bretagne dans la mondialisation

> UNE RÉGION OUVERTE SUR L'EUROPE ET LE MONDE

> LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Mieux intégrer la Bretagne dans l'Europe
- Renforcer la présence de la Bretagne à l'international
- Marquer notre avec les pays du Sud

> LES CHIFFRES CLEFS DE LA BRETAGNE À L'INTERNATIONAL

6 coopérations bilatérales (Saxe, Pays de Galles, Wielkopolska, Shandong, Analanjirofo, Anosy)

> BUDGET

1,8 M€ par an, +139 % depuis 2004 (12 M€ pour l'ensemble de l'action régionale à l'international)

> NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Renforcement du dispositif des animateurs Europe (capacité à intervenir en langues étrangères et à répondre sur les projets européens)
- Dispositif d'information Kiosque Europe étendu à 52 lycées bretons
- Création de l'Espace interrégional européen à Bruxelles en commun avec les Régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes (8 personnes mutualisées pour assurer l'accueil, la veille et le lobbying à Bruxelles)
- Création de la délégation permanente de la Bretagne à Bruxelles (2 personnes pour le suivi spécifique des dossiers bretons)
- Nombreuses actions auprès d l'Union européenne pour défendre les intérêts et les spécificités bretonnes (agriculture, fonds structurels, automobile, eau, pêche, recherche...)
- Création de la conférence des affaires européennes (5 sessions depuis 2005)
- Implication dans 15 réseaux européens (dont la Conférence des Régions périphériques maritimes qui réunit 160 Régions et dont le siège est à Rennes), dont 10 depuis 2004
- Création et coprésidence du réseau mondial de Régions pour le développement durable NRG4SD

- Renforcement et meilleure définition des coopérations bilatérales (Saxe, Pays de Galles, et nouvelle coopération avec Wielkopolska en Pologne)
- Participation à 4 programmes de coopération régionale européens pour un total de 12,4 millions € reçu de l'Europe
- Renforcement de la coopération avec le Shandong (installation de l'institut Confucius de Bretagne)
- Lancement de protocole de coopération avec les Régions d'Analajirofo et Anosy (Madagascar), création de relations avec l'UEMOA (Union économique et monétaire Ouest Africaine) et le Vietnam
- Dispositif de solidarité internationale centré sur 5 pays prioritaires (Cambodge, Haïti, Madagascar, Niger, Sénégal), mais ouverture vers les autres pays les moins avancés
- Soutien aux projets de solidarité internationale portés par des jeunes bretons
- Création des assises de la solidarité internationale (2005, 2007, 2009)
- Création de la plate-forme ABCIS regroupant les acteurs bretons de la solidarité internationale

> A RETENIR

- La Région française la mieux représentée à Bruxelles
- Renforcement de la présence de la Bretagne dans les programmes européens
- La dimension européenne et internationale de plus en plus présente dans les activités de la Région

> TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 : vice-présidence du réseau mondial NRG4SD, Partenariat avec l'UEMOA (Union Ouest Africaine) pour des filières bio équitables, projet mondial CLIMSAT de l'ONU installé à Brest.

Langues : organisation d'un voyage d'étude sur la politique linguistique au Pays de Galles

Égalité hommes-femmes : critère de « promotion sociale et civique des femmes » dans les dossiers de solidarité internationale

6 Entrer dans l'ère numérique

› ANTICIPER LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

› LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Réduire la fracture numérique sociale et territoriale
- Favoriser la diffusion de la connaissance
- Encourager les services administratifs en ligne
- Accompagner le développement de l'économie numérique

› LES CHIFFRES CLEFS DU NUMÉRIQUE EN BRETAGNE

40 % des bretons ne possèdent pas d'ordinateur

› NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Adoption du Plan Bretagne 2.0 en 2006, pour une Bretagne numérique du très haut débit accessible à tous.
- Mise en place de la conférence numérique (B15 et les 21 Pays)
- Création de la manifestation «Les étés TIC de Bretagne», 3 jours de rencontre chaque année sur le numérique et ses usages en Bretagne
- Création du réseau Performance PB21 pour encourager les PME à utiliser les TIC
- 2 millions € pour le Réseau à très haut débit pour la recherche
- Création d'une enveloppe numérique de 16M€ dans le cadre des contrats de pays pour les projets dans les territoires.
- Soutien aux appels à projets MEITO (**Mission pour l'électronique, l'informatique, et les télécommunications de l'Ouest**) pour le transfert technologique
- 6 million € par an pour soutenir le pôle Images et Réseaux
- Obtention d'une licence régionale WIMAX, mise à la disposition des collectivités
- Concertation sur la mutation de Megalis
- 5 millions € pour le programme Cybercommunes 2.0 soutenant les projets d'accès public à internet
- Réalisation d'une étude pour connaître et réduire les « zones blanches »
- Numérisation et diffusion progressive du patrimoine culturel breton
- Dématerrialisation de la commande publique

› A RETENIR

- La Bretagne reste à la pointe des évolutions numériques
- Une politique territoriale pour lutter contre la fracture numérique

7 Une institution responsable

› DONNER L'EXEMPLE DANS LA GESTION AU QUOTIDIEN

› LES GRANDS OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE

- Garantir la santé financière de la Région
- Rendre le Conseil régional exemplaire à la fois en interne et dans ses relations externes
- Prendre en compte les principes sociaux et de développement durable dans la gestion et les marchés publics, tout en recherchant la performance économique
- Mettre en place une politique de ressources humaines basée sur l'égalité de traitement et l'harmonisation par le haut

› LES CHIFFRES CLEFS DE LA GESTION DE LA BRETAGNE

1,15 milliards € de budget, dont 39 % pour l'investissement, et 46,5 millions € de commande publique interne en 2009 (multipliée par 3 depuis 2004 du fait des nouvelles compétences)
800 agents au siège de la Région, 2800 agents transférés (TOS des lycées, ports, service de l'inventaire ...)

› NOS RÉALISATIONS CONCRÈTES

- Extension du régime d'action sociale à tous les agents (transport, logement, solidarité, handicap)
- Création d'un pôle santé au travail, d'une politique de prévention des risques et de prévention de la souffrance au travail
- Politique d'habillement prenant en compte la sécurité et l'agenda 21
- Harmonisation par le haut lors de la révision du régime indemnitaire et dynamisation des carrières
- Refonte de la politique de formation des agents (exemple : dispositif Perzhded pour la qualification des agents du service général)
- Mise en place de référents Agenda 21 dans les services
- Création du magazine trimestriel Panoramiques à destination de tous les agents, partout en Bretagne (Grand Prix de la presse territoriale 2008)
- Politique de déprécarisation des agents dans les lycées (250 agents titularisés)
- Le taux d'emploi handicapé à la Région est passé de 0 à 3,2 % (objectif 6%)

> ASPECTS FINANCIERS

- Après une augmentation de 15 % puis 10 % des impôts directs en 2005 et 2006 pour faire face aux transferts de compétences (cette augmentation représente en moyenne environ 10€ par foyer fiscal), les impôts n'ont pas augmenté depuis 2007
- Les impôts fonciers en Bretagne sont parmi les plus bas de France (15ème rang pour le bâti, 20ème pour le non bâti)
- Le taux d'endettement régional est passé de 69 % en 2004 à 41 % en 2008
- Une gestion efficace et économe : 19ème région de France pour les dépenses de fonctionnement par habitant

> A RETENIR

- Intégration réussie des personnels transférés, qui ont massivement choisi le rattachement à la Région (passage de 400 à 3800 agents en cours de mandat)
- Première collectivité française pour les moyens alloués à la formation de ses agents
- Une situation financière saine qui permettra de faire face aux défis d'avenir
- Une des plus faibles impositions régionales de France

> TRANSVERSALITÉ

Agenda 21 (quelques exemples) : baisse de la consommation annuelle de papier (recyclé) de 100 à 65 tonnes dont 50 sont triées puis recyclées, diagnostic énergétique des bâtiments du siège, nettoyage des bureaux en journée au lieu du soir, plan de déplacement pour les agents (Plinder) y compris mise à disposition de vélos électriques et plan Covoiturage+ Langues : Marché de traduction français-breton

Égalité hommes-femmes : actions en faveur de la mixité des équipes, le nouveau régime indemnitaire met fin aux inégalités

Numérique : outils internet pour le partage d'information en interne (portail internet Kelenn)

Breizh
kengred, ijinus
hag atebeg
GANT JEAN-YVES
Le Drian

La Bretagne
SOLIDAIRE, CRÉATIVE
ET RESPONSABLE
AVEC JEAN-YVES
Le Drian